

AVIS DE CONCOURS AU BOAMP ET AU JOUE

Organisme Acheteur

Nom de l'acheteur public : Port Autonome de Paris

Nom de la personne physique : Madame la Directrice Générale

2 quai de Grenelle

75732 Paris cedex 15

Tel.: 0140582999

Fax: 0145780857

Classification de l'organisme avec les libellés du JOUE : Autre

Avis couvert

Le présent avis est couvert par la directive 2004/18/CE

Description du marché

Référence du marché auprès de l'acheteur public : **DEI-ISSYVIC**

Titre du marché : maîtrise d'oeuvre sur le port d'Issy les Moulineaux et le port Victor

Objet du marché : Désignation par voie de concours d'une équipe pluridisciplinaire, en vue de l'attribution d'une mission de maîtrise d'oeuvre complète sur le site du Port d'Issy les Moulineaux et du Port Victor à Paris. Les missions concernent la conception et l'intégration urbaine, paysagère et environnementale d'un projet de réaménagement d'un port fluvial en bord de Seine à usage de transport de marchandises et de passagers.

Classification C. P. V. :

Objet Principal: 74223000

Conditions du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

- Français

Justifications

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.323-1 du code du travail
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles techniques et financières
- Production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
- Lettre de candidature DC4
- Déclaration du candidat DC 5
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
- Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du code du travail
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Precisions :

- Le concours est ouvert aux équipes constituées en groupement solidaire. L'équipe de maîtrise d'oeuvre sera constituée au minimum d'un architecte-urbaniste ou d'un paysagiste qui sera mandataire, d'un bureau d'études VRD, d'un bureau d'études ayant des compétences en ouvrages portuaires fluviaux, et d'un spécialiste en éclairage d'espaces publics. Elle devra disposer de compétences et d'une expérience en matière de qualité environnementale. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation des membres du groupement.

Autres justifications demandées:

- Garanties techniques Le candidat précisera au point E.1 (page 2/4) de l'imprimé DC 5 ou à travers une note distincte les moyens humains et techniques qu'il envisage de mettre en oeuvre s'il est attributaire du marché, avec l'indication des travaux dont la co-traitance et la sous-traitance sont envisagées. Le candidat exposera au point E.2 (page 3/4) de ce même imprimé ou au travers d'une note distincte ses références récentes pour des missions similaires, son expérience en aménagement urbain et paysager, son expérience en maîtrise d'oeuvre en VRD et en ouvrages fluviaux, ainsi que son expérience en mise en

lumière des espaces publics. Le candidat ou chacun des membres du groupement le cas échéant se limitera (ont) à présenter les 5 références (au maximum) les plus représentatives sur les 10 dernières années. Chaque référence du mandataire sera obligatoirement présentée sur 1 page format A4, à l'italienne. Les bureaux d'études techniques pourront présenter leurs références sous la forme d'un dossier A4, en se limitant également à 5 références au maximum sur les dix dernières années. La présentation de chaque référence n'excédera pas une page A4 orientée à l'italienne. Le groupement fournira un Cd Rom contenant les références présentées sur papier, dans un format aisément projetable (.pdf ou .ppt : un fichier de référence par membre du groupement).

Commentaires: En cas de candidature groupée, le DC4 est à établir en un unique exemplaire (recto/verso), ce document devra être accompagné de toutes pièces de nature à prouver que les personnes ayant signé le DC4 sont bien habilitées à engager l'entreprise au nom et pour le compte de laquelle elles ont signé.

Conditions de participation

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Les candidatures seront jugées sur les critères suivants, par ordre décroissant d'importance : -capacités techniques : . expérience dans le domaine de l'aménagement urbain et paysager, notamment pour la Maîtrise d'OEuvre et la concertation; . expérience démontrée dans des projets de nature similaire en importance : les candidats fourniront une note présentant des opérations comparables, en indiquant le destinataire de l'opération, les coordonnées du responsable ayant suivi l'opération, l'année de réalisation, le coût des travaux et l'étendue de la mission confiée au(x) candidat(s); . la composition et les compétences des membres de l'équipe pluridisciplinaire, sous la direction d'un architecte-urbaniste DPLG ou d'un paysagiste DPLG, avec la présence au minimum d'un bureau d'études VRD, d'un bureau d'études spécialisé dans les ouvrages portuaires fluviaux et un éclairagiste ayant l'expérience de l'illumination d'espaces publics; et l'ensemble des moyens techniques associés ; . l'expérience de la prise en compte des critères environnementaux et de la démarche de haute qualité environnementale (HQE) dans la mise en oeuvre de projets similaires - capacités économique et financière (DC 5)

Nombre de candidats

Nombre maximum de candidats admis à présenter une offre : 6

Nombre minimum de candidats de candidats admis à présenter une offre : 3

Mode de passation

Type de procédure : concours restreint

Conditions de délai

Date limite de réception des offres :

Date prévue pour l'envoi de l'invitation à présenter une offre pour les candidats sélectionnés :

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : DEI-ISSYVIC

Récompenses et jury:

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées : La prestation permettant au jury de se prononcer au stade du choix du lauréat sera de niveau : études préliminaires en infrastructure Conformément aux conditions prévues aux articles 70 et 74 du Code des Marchés Publics, il est prévu d'indemniser les candidats admis à concourir sur la base d'un montant forfaitaire non révisable de 55 000 euros HT par candidat admis à concourir.

Détail des paiements à verser à tous les participants : Cette indemnité est décomposée de la manière suivante : 45 000 euro HT pour les études préliminaires en infrastructures et 10 000 euro HT pour la réalisation d'un film sur la base d'une maquette virtuelle 3D du projet. La prestation demandée inclut un rendu graphique (plans, panneaux de format A0, film). Toutefois, le maître d'ouvrage pourra éventuellement réduire ou supprimer cette indemnité si le jury estime que les offres sont incomplètes ou ne répondent pas aux termes du règlement de la consultation

Le marché de services qui fera suite à ce concours devra-t-il être attribué au lauréat ou à l'un des lauréats du concours: Oui

Renseignements complémentaires : Un exemplaire de la version provisoire du règlement de la consultation pourra être adressé par voie électronique (ou par courrier) sur simple demande.

Adresses Complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

A l'attention de : Herve Lemaire Port Autonome de Paris Département de l'Equipeement et de l'Ingénierie

1 quai de grenelle

75015 Paris

Adresse à laquelle les offres / candidatures / demandes de participation doivent être envoyées :

A l'attention de : Herve Lemaire Port Autonome de Paris Département de l'Equipeement et de l'Ingénierie

1 quai de grenelle

75015 Paris

Tel.: 0140582850

Fax: 0140582851

Courriel: marie-veronique.victor@paris-ports.fr

Adresse internet <http://www2.local-trust.com/paris-ports>

Point(s) de contact : Les candidats peuvent déposer leur candidature par voie électronique sur la plateforme à l'adresse indiquée ci-dessus. Les candidatures devront parvenir au plus tard le : 5 juin 2007 à 17 h 00

Adresse auprès de laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

A l'attention de : Herve Lemaire Port Autonome de Paris Département de l'Équipement et de l'Ingénierie

1 quai de grenelle

75015 Paris

Tel.: 0140582850

Fax: 0140582851

Courriel: marie-veronique.victor@paris-ports.fr

Point(s) de contact : Les candidatures peuvent être envoyées par la poste à l'adresse ci-dessus et devront parvenir avant la date et l'heure limite inscrits dans le présent avis.